

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] projet d'arrêté portant ouverture et clôture de la chasse pour la campagne 2024-2025 dans le département de la Sarthe.

Date :Tue, 2 Apr 2024 15:49:37 +0200 (CEST)

De :

Répondre à :

Pour :pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Monsieur le préfet,

En tant que citoyens résidant en Sarthe, mon conjoint et moi même émettons un **avis défavorable** à ce projet d'arrêté.

Nous devons sortir de ce cycle de violences gratuites que seule la violence entretient. En tant que biologiste, je prône l'étude, le contrôle et la régulation, lorsqu'elle est nécessaire (par exemple pour les espèces allochtones invasives), des populations animales par les scientifiques (ayant un financement totalement publique).

Les lobbies chasse et arme ne sont animés que par l'exercice de pratiques sadiques de plus en plus en contradiction avec l'évolution et les attentes de la société, ainsi qu'avec l'évolution des connaissances en éthologie, en écologie, et en sciences cognitives animales.

La chasse perturbe les équilibres au sein des écosystèmes, ajoutant une pression démesurée sur les populations animales sauvages déjà soumises à de fortes contraintes : réduction et fractionnement des aires de répartition, activités humaines et pollutions diverses, dérèglement climatique, appauvrissement génétique, etc.

Nous vous demandons le plus solennellement qu'il soit, de ne pas céder aux pressions de ces lobbies qui font beaucoup plus de mal à notre biodiversité, et à notre société, que de bien.

Pensons à nos enfants, et à leurs enfants, qui nous jugeront demain sur les conséquences irréversibles de nos décisions, qu'ils qualifieront sans doute de criminelles sur la biodiversité et d'écocidaire.

En vous remerciant de votre écoute,

Cordialement

Mme Louis.

Annonce

